



Conseil économique et social

Distr. générale
17 novembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixantième session

14 - 24 mars 2016

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale

sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire

de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 :

égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Africa Development Interchange Network, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, qui est diffusée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Participation à part entière des femmes et des jeunes pour une mise en œuvre efficace du programme de développement pour l'après-2015 en Afrique

Adoptés en septembre 2015, les objectifs de développement durable pour l'après-2015 fournissent une occasion de renforcer la mise en œuvre du programme de développement mondial tout en fixant un cap plus ambitieux aux actions et programmes déjà mis en place à travers différentes initiatives régionales. L'évaluation de la mise en œuvre du programme de développement mondial se fera notamment dans l'Union africaine, à l'aune de la « Vision 2063 ». Afin d'optimiser l'efficacité du développement, les femmes et les jeunes doivent faire l'objet d'une attention toute particulière.

La mise en œuvre réussie du programme de développement pour l'après-2015 n'est possible que si l'ensemble des acteurs concernés s'efforcent, partout où ils se trouvent, de placer l'être humain au cœur de leur stratégie, et si celle-ci prévoit la participation à part entière des femmes, des jeunes ainsi que des autres groupes souvent marginalisés. Par conséquent, si l'on se propose de transformer les ressources naturelles existantes en atouts pour le développement local au profit des citoyens, il est essentiel d'ériger en principes non négociables, et ce à tous les niveaux, l'exigence de responsabilité ainsi que la participation des femmes et des jeunes.

Pour réussir à transformer notre monde, il convient de garder à l'esprit plusieurs priorités formant un « cercle d'efficacité du développement » et mises en avant au Cameroun ainsi que dans de nombreux pays africains lors des consultations sur le programme de développement pour l'après-2015. Conditions préalables indispensables à la fourniture de services de développement, ces impératifs axés sur le bien-être de la population concernent notamment la santé, l'éducation, l'emploi et l'environnement, mais ont également trait à des questions interdisciplinaires telles que l'infrastructure, la gouvernance, les droits de l'homme ou encore l'égalité des sexes.

Les femmes et les jeunes doivent être entendus à tous les niveaux du processus de développement et contribuer à l'élaboration d'un cadre de responsabilisation à l'échelle locale, régionale et mondiale, avec une prise en compte des facteurs contextuels partout où nous intervenons. Ils doivent participer au processus d'élaboration des politiques et pouvoir accéder aux ressources existantes en capital. De ce point de vue, l'esprit d'entreprise chez les femmes et les jeunes est primordial, notamment dans les régions rurales.

Malheureusement, ces régions sont souvent négligées, voire victimes d'une répartition inique des immobilisations. Dans les populations pauvres d'Afrique par exemple, les propriétaires d'un capital fixe modeste peinent à améliorer leurs conditions de production en raison d'un accès difficile à la terre. De vastes réformes sont nécessaires dans les pays en développement pour abolir définitivement les inégalités en matière d'accès au capital.